

MICHELIN doit réagir.....

Depuis le début de l'année, salariés de Z, vous subissez les réouvertures de l'atelier alors que vous avez organisé vos week-ends avec un calendrier qui vous avait été communiqué en décembre 2016.....Vous êtes prévenu, bien souvent à la limite de ce que prévoit l'accord 35h, soit 14 jours avant, parfois même le RI oublie de vous prévenir !!!!

SUD ne peut cautionner ces pratiques et a demandé à la direction de revoir sa copie pour 2018 avec un passage en 3*8+EFS ou en 5*8.



Il est grand temps que la direction revienne à des calendriers annuels, fiables sur lequel les salariés peuvent se référer pour s'organiser.

Vous devez faire entendre votre voix.....

Pour de meilleures conditions de travail :

SUD appelle les salariés de Z à cesser le travail de 1 à 8 heures les dimanches 26 novembre et 3 décembre 2017. Pour plus d'impact, vous pouvez fractionner vos heures de débrayage.....